

Bonnemain

Bulletin d'informations municipales



n°7
JANVIER
2021



© Studio Photo Magaly Tugaut - Combourg

2, place de l'Église
35270 BONNEMAIN
Tél. 02 99 73 46 39
mairie@bonnemain.fr

- 3 Le mot du maire
- 4 Vie municipale
- 11 Action sociale
- 12 Services municipaux
- 14 Les écoles
- 16 Bibliothèque
- 18 Informations générales
- 23 Quiz
- 24 Associations
- 30 Espace de la minorité
- 31 Intercommunalité
- 35 Nos industriels,
nos commerçants et nos artisans

Sommaire



www.bonnemain.fr

« 2000, l'année du changement de siècle »



L'année 2020 va rester dans l'histoire, l'année de la pandémie de la Covid-19 qui est venue bousculer nos modes de vie et saper les principes fondateurs du « Bien vivre ensemble » auquel nous sommes si attachés.

C'est dans un contexte inédit qu'a commencé cette mandature 2020-2026. Le premier confinement brutal a paralysé tout le pays, dès le mois de mars. Les agents techniques ont malgré tout finalisé l'aménagement des espaces verts de la route de la Gare comme convenu dans le marché.

Et dans cette situation si particulière, la bonne nouvelle que nous attendions tous est arrivée !

Le lundi 22 mars prochain,

deux jeunes médecins généralistes viennent s'installer en libéral aux cotés des paramédicaux déjà présents dans le Pôle Santé, au 6 route de la Gare.

Vos élus ont approuvé à l'unanimité en séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2020, les conditions d'installation souhaitées par ces deux médecins généralistes et a suivi le 17 décembre, la signature du bail professionnel.

En ce qui concerne les projets importants prévus à mettre en œuvre, celui de la construction d'une salle de motricité à l'école Henri Matisse a déjà fait l'objet de plusieurs réunions. Mais il est également indispensable de réfléchir à une redistribution éventuelle des salles de l'ancien presbytère, actuellement utilisées pour la bibliothèque, la garderie et l'accueil de loisirs des enfants. Ces salles ne sont plus conformes aux normes d'accessibilité, d'isolation et de sécurité exigées. Nous avons donc demandé à deux experts des services du département de nous accompagner dans notre réflexion.

L'aménagement du lotissement « La Marre Boutier » est quant à lui finalisé. Le permis d'aménager a été accepté le 16 juillet 2020 pour l'aménagement de 9 lots libres de constructeur et d'un macro-lot qui permet l'implantation de 16 logements « AGES & VIE ».

Concernant la rénovation de la voirie, la rue de la Marre Boutier et celle de la Maison Neuve seront traitées en priorité en agglomération. Hors agglomération, certains tronçons de voies communales seront modernisés.

Je veux surtout remercier les équipes enseignantes qui ont réouvert leur école respective en respectant, autant que les locaux le permettent, les consignes de sécurité sanitaires exigées.

Merci aux agents de l'équipe périscolaire qui se sont impliqués à la cantine et à la garderie.

Merci également aux agents techniques, administratifs et à l'ensemble des élus et à tous les acteurs du monde associatif.

Nous allons tous ensemble encore cette année 2021, devoir redoubler d'efforts et garder l'esprit d'équipe.

Je vous renouvelle à toutes et à tous en mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal, tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2021.

Le Maire, Marcel PIOT



Marcel PIOT - Maire de Bonnemain			
1 ^{ère} adjointe Marie-Hélène DURÉ	2 ^{ème} adjoint Bruno JACQUEMIN	3 ^{ème} adjointe Sonia Robert	Conseillère déléguée Julie CARRIC
Déléguée à : - l'information et communication. - affaires sociales - administration générale	Délégué à : - finances - bâtiments communaux - voirie - urbanisme et PLUi - sécurité	Déléguée à : - affaires scolaires - cantine - jeunesse et petite enfance	Déléguée à : - affaires culturelles - communication numérique - vie associative



Marie-Hélène DURÉ,
1ère adjointe



Marcel PIOT,
Maire et conseiller communautaire

Le nouveau Conseil Municipal à la suite du scrutin du 15 mars 2020



Bruno JACQUEMIN,
2ème adjoint



Sonia ROBERT,
3ème adjointe



Julie CARRIC,
Conseillère municipale déléguée
et conseillère communautaire



Laurent CITRÉ,
Conseiller municipal



René CORMIER,
Conseiller municipal



Michel JOUBERT,
Conseiller municipal



Alain ESNAULT,
Conseiller municipal



Sylvie BARATTE,
Conseillère municipale



Laurence ROBERT,
Conseillère municipale



Stéphanie BOUVIER,
Conseillère municipale



Brigitte ADAMS,
Conseillère municipale



Steven GROSDIDIER,
Conseiller municipal



Lydie RONCIÈRE,
Conseillère municipale



Mickaël DAUMER,
Conseiller municipal



Jean-Pierre GARZETTA,
Conseiller municipal



Patrice MONTIER-COSSON,
Conseiller municipal



Cathy PRIÉ,
Conseillère municipale

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission « Affaires culturelles et vie associative »	Marcel PIOT, Julie CARRIC, Marie-Hélène DURÉ, Mickaël DAUMER, Steven GROSDIDIER, Laurence ROBERT, Brigitte ADAMS et Michel JOUBERT.
Commission « Affaires scolaires, petite enfance et cantine »	Marcel PIOT, Sonia ROBERT, Julie CARRIC, Lydie RONCIERE, Stéphanie BOUVIER, Laurence ROBERT, Laurent CITRÉ et Marie-Hélène DURÉ.
Commission « Information et communication écrite et numérique »	Marcel PIOT, Marie-Hélène DURÉ, Julie CARRIC, Brigitte ADAMS, Lydie RONCIERE, Laurence ROBERT, Sylvie BARATTE et Michel JOUBERT
Commission « Finances »	Marcel PIOT, Bruno JACQUEMIN, Marie-Hélène DURÉ, Steven GROSDIDIER, Laurent CITRÉ, Sylvie BARATTE, René CORMIER et Mickaël DAUMER.
Commission « Jeunesse et sports »	Marcel PIOT, Michel JOUBERT, Steven GROSDIDIER, Sonia ROBERT, Stéphanie BOUVIER, René CORMIER, Alain ESNAULT et Mickaël DAUMER.
Commission « Urbanisme (PLUi), environnement, écologie, cadre de vie, sécurité, bâtiments communaux et voirie »	Marcel PIOT, Bruno JACQUEMIN, Alain ESNAULT, Laurent CITRÉ, Sylvie BARATTE, Steven GROSDIDIER, René CORMIER et Julie CARRIC
Commission Appel d'Offres :	Titulaires : Marcel PIOT, Bruno JACQUEMIN, Laurent CITRÉ, Alain ESNAULT Suppléants : Sonia ROBERT, René CORMIER, Steven GROSDIDIER
Représentations extérieures	
Communauté de Communes Bretagne Romantique	Marcel PIOT et Julie CARRIC
SICSC. – Syndicat Intercommunal pour la gestion et la construction du Centre de Secours de Combourg	Titulaire : Alain ESNAULT Suppléant : Sonia ROBERT
Commission Locale de l'Eau	Marcel PIOT
Syndicat Départemental d'Energie 35	Michel JOUBERT
SBCDol - Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne	Titulaire : Marcel PIOT Suppléant : Bruno JACQUEMIN
SIM – Syndicat Intercommunal de Musique	Titulaire : Julie CARRIC
Office Communautaire des Sports	Titulaire : Michel JOUBERT Suppléant : Marcel PIOT
COSBREIZH – Comité des Œuvres Sociales	Sonia ROBERT
Correspondant défense	Steven GROSDIDIER
Référent sécurité routière	Bruno JACQUEMIN

Le Maire, le Conseil Municipal, le Centre Communal d'Action Sociale et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent une excellente année 2021

Travaux réalisés

L'année 2020 a été un peu particulière. Les élections municipales en mars, le confinement en raison de la COVID-19, l'élection du maire et des adjoints qu'en mai 2020, n'ont pas été propices à la réalisation de gros travaux. Néanmoins ont été effectués :

Travaux divers

Nos agents techniques ont effectué divers travaux :

- couverture et peinture de l'abri à matériel de l'école publique,
- peinture des deux portes latérales de l'église,
- nettoyage du sol de l'actuel terrain de tennis à la Poterie.
- De plus la commune a installé un réseau WIFI4EU dans le centre bourg (voir page 9). Un complément de décorations de Noël a été acheté pour les rues du bourg et la façade de la mairie (cf. photos de couvertures).

Espaces verts route de la Gare

A la suite des travaux d'aménagement de la route de la Gare fin 2019, les agents du service technique ont procédé, juste avant le confinement de mars, à la réalisation des espaces verts.

Les plantations avaient été fournies par les pépinières Prunier de Miniac Morvan pour un coût de 3 062.04 € TTC.



Projets 2021

Lotissement la Marre Boutier

Le permis d'aménager a été accepté le 16 juillet 2020 pour l'aménagement de 9 lots libres de constructeur et d'un macro-lot pour permettre l'implantation de deux résidences Ages et Vie.

Les travaux de viabilisation vont démarrer début février 2021 avec les entreprises suivantes :

Lot 1- Terrassement/voirie/assainissement EU et EP/espaces verts : société JOSSET TP de Maen Roch (35) pour un coût de 146 004 € HT

Lot 2 – Essais réseaux assainissement : société ALZEO de Saint Aubin du Cormier (35) pour un coût de 3 470 €

Lot 3 – Réseaux souples : société SANTERNE Bretagne de Montfort sur Meu (35) pour un coût de 25 800 € HT.

Les lots vont de 387 m² à 738 m².

Le prix de vente sera fixé courant du 1er semestre 2021.



Maquette des résidences Ages et Vie



Lotissement de la Marre Boutier

Bâtiments communaux

La construction d'une salle de motricité à l'école publique Henri Matisse s'avère indispensable. Deux experts du département accompagnent la municipalité qui planche sur le dossier. Il est apparu que la réflexion doit prendre en compte également les salles de l'ancien presbytère, actuellement utilisées pour la bibliothèque, la garderie et l'accueil de loisirs des enfants des 2 écoles. Ces salles ne sont plus aux normes exigées aujourd'hui (accessibilité, isolation et sécurité).

Secrétariat de mairie : mouvement

Le secrétariat de mairie a vu le départ de Madame Nathalie VALLÉE le 1er juin 2020 et l'arrivée de Madame Ludivine BOUIN le 1er août 2020.

Nathalie VALLÉE est arrivée à Bonnemain le 28 juillet 2003.

Affectée principalement à l'accueil, elle a su, par son amabilité et son efficacité, se faire apprécier des habitants de la commune. Elle avait aussi en charge l'état civil, l'urbanisme, les élections et la gestion du personnel périscolaire.

Appréciée des usagers, elle l'a été aussi des différentes municipalités en place ainsi que de l'ensemble du personnel.

Elle a rejoint l'équipe administrative de la mairie de Val Couesnon (Antrain) qui la rapproche de son domicile. Un pot de départ a été organisé le samedi 27 juin.

Ludivine BOUIN a intégré la mairie le 3 août 2020. Adjointe administrative, elle a une grande expérience, ayant exercé des fonctions similaires pendant un certain nombre d'années dans des mairies de Loire-Atlantique.

Au bout de 4 mois, vous avez pu constater que l'accueil qui vous est réservé est de même qualité en termes de compétences et d'amabilité.



Installation d'une borne de téléconsultation à la pharmacie

Cette borne est complémentaire de l'offre médicale traditionnelle.

En aucun cas, elle ne se substitue à l'installation des deux médecins au pôle santé, installation qui aura lieu le 22 mars.

Cette borne connectée à la téléconsultation propose aux patients de prendre rendez-vous avec des médecins de médecine générale mais aussi avec des spécialistes de type hépato gastroentérologue, dermatologue, pédiatre....

La borne est équipée de plusieurs dispositifs médicaux connectés : dermatoscope, otoscope, oxymètre, stéthoscope, thermomètre, tensiomètre...

Le rendez-vous intervient entre 15 et 30 minutes après la demande.

Pour faciliter cette installation qui ne vient pas en concurrence avec les consultations habituelles, un partenariat a été établi entre la municipalité et la pharmacie en vue de la prise en charge d'une partie des frais de fonctionnement de cette borne.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser à la mairie ou à la pharmacie.



Le WIFI4EU à Bonnemain, un WIFI gratuit pour tous

Depuis avril 2020, la connectivité WIFI à Internet à haut débit est gratuite dans les bâtiments et sur certains espaces publics de la commune.

La commune de Bonnemain s'est portée candidate, puis a été sélectionnée dans le cadre du projet Européen WIFI4EU (se prononce WiFi for EU : du WiFi pour l'Europe) de financement des collectivités locales pour offrir des accès internet gratuits partout dans l'Union Européenne.

Les équipements ont été déployés par l'entreprise Sensing Vision installée à Chevaigné (35) qui assure également l'exploitation de la solution.

Les sites où le réseau WIFI4EU est diffusé sont les suivants :

- Mairie et place de l'Eglise
- Salle de l'ancien presbytère
- Bibliothèque
- Pôle Santé
- Salle des fêtes et parking

- Salle de sport
Des affiches d'information indiquent la disponibilité du service sur les lieux.

Pour accéder au service :

- dans le réglage WiFi, de votre smartphone, tablette, ou PC sélectionnez le réseau WIFI4EU.
- une fenêtre de votre navigateur Internet présente alors une page de connexion **cliquez sur "aller sur internet"**

- Vous serez ensuite automatiquement redirigé vers le site de la commune : <http://www.bonnemain.fr/>

- Vous pourrez ensuite surfer gratuitement en haut débit.

Ce programme financé par l'Europe renforce l'attractivité de la commune, en offrant une forte connectivité pour les habitants, les associations et les touristes.



Nouveaux moyens de paiement

La commune de Bonnemain, en partenariat avec la DGFIP, vous propose désormais deux nouveaux moyens de paiement pour les factures de cantine/garderie et autres titres de recettes :

1. le paiement par carte bancaire sur internet avec Payfip



Le portail de la Direction Générale des Finances Publiques met à votre disposition le site www.payfip.gouv.fr pour faciliter le paiement des services publics locaux.

Pour effectuer votre paiement, vous devez vous munir de la facture ou de l'avis des sommes à payer que vous a transmis la collectivité. Sur ce document, vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'identification de votre paiement :

- L'identifiant collectivité qui permet d'identifier la collectivité au bénéfice de laquelle vous effectuez votre règlement.
- La référence qui permet d'identifier la facture que vous souhaitez régler.
- Le montant qui doit être réglé en totalité. Vous ne pourrez, en effet, pas payer sur ce site un montant partiel.

Panneau Pocket

La mairie de Bonnemain se rapproche de ses habitants grâce à l'**application gratuite PanneauPocket**. Ce système simple et efficace prévient **instantanément** les citoyens par notification sur leur smartphone et tablette des **alertes et des informations** de votre commune.

A quoi sert PanneauPocket ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris.

Lors de votre règlement, vous devrez obligatoirement fournir une adresse de courrier électronique valide, à laquelle vous sera transmis un ticket vous confirmant la prise en compte de votre paiement à l'issue de celui-ci.

Rendez-vous sur le portail TIPI : www.payfip.gouv.fr

2. le paiement de proximité :



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Les buralistes partenaires à Combourg :

- le Grand B, 5 place Albert Parent
- le Café de la Poste, 12 rue Notre Dame
- le Café Malouas, 5 place Saint Gilduin

Grâce à PanneauPocket, la mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui la concerne.

Une application simple et engagée

Depuis 2017, l'application 100% française est utilisée par plus de 2500 communes.

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favori une ou plusieurs communes. Désormais, informations et alertes sont à portée de main.



Cimetière : reprise concessions



Opération d'amélioration de l'aspect du cimetière communal

Les habitants de Bonnemain le savent bien, l'aspect du cimetière n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter.

L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne pourra se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années...

Pour comprendre la procédure à mettre en place il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (c'est à dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée).

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens ou autres herbes folles.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en termes d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie et au tableau d'affichage du cimetière, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Bien entendu, les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture ; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipale est donc bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par la même, cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières : le Groupe ELABOR.

Nous aurons bien sûr l'occasion durant ces trois prochaines années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés mais nous souhaitons que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon que tous les ayants-cause concernés puissent prendre leurs dispositions.

C'est à notre avis un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Le nouveau conseil d'administration

Président	Marcel PIOT
Vice-Présidente	Marie-Hélène DURÉ
Membres élus	Sylvie BARATTE Lydie RONCIERE, Stéphanie BOUVIER et Brigitte ADAMS.
Membres nommés	Christiane COURTAIS, Roselyne FERRAND, Denis HERVÉ, Maryvonne LOUYER et Morgane ALLAIN

Portage des colis de Noël

Comme à l'accoutumée, les membres du CCAS et du conseil municipal ont distribué les colis de Noël aux habitants de la commune **âgés de 75 ans et plus**. Toutefois, les personnes qui ont commencé à le recevoir à partir de 70 ans, continueront à en être bénéficiaire. Chaque colis, que ce soit pour une personne seule ou pour un couple, renfermait dans un joli sac aux couleurs de Noël, plein de bonnes choses. Les porteurs se sont répartis en 10 équipes pour sillonner la commune à la rencontre des séniors permettant, à cette occasion, d'échanger un moment tout en respectant strictement les règles sanitaires en vigueur. Ainsi, 94 personnes seules et 42 couples ont reçu leur cadeau de Noël du CCAS.



Gymnastique douce

Depuis janvier 2015, des cours de gym douce préventive sont dispensés tous les jeudis par une personne qualifiée. La gym douce n'offre que des avantages : mieux être, sérénité, gestion de son stress. Elle vise à améliorer l'équilibre, la coordination, la souplesse, à tonifier et à entraîner son corps vers un vieillissement dynamique. Cet entretien est à la portée de tous. Il s'adresse aux femmes et hommes de plus de 55 ans de Bonnemain et communes voisines et s'adapte au rythme de chacun. On ne peut que regretter que la crise sanitaire ait empêché, à plusieurs périodes, la tenue de ces cours. Il ne reste plus qu'à espérer que 2021 permette le déroulement régulier des séances très appréciées des participantes. N'hésitez pas, si vous êtes concerné, à vous inscrire. Vous ne le regretterez pas !!

AGECLIC

Le centre local d'information et de coordination (CLIC)

Près de chez vous, le CLIC est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap adultes et enfants et leur entourage. Le CLIC est une antenne de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Sur votre territoire, le CLIC est porté par l'association « AGECLIC » et financé par le département, la MDPH, la communauté de communes de la Bretagne Romantique et la communauté de communes du pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.

Il propose un accueil gratuit, neutre, personnalisé et confidentiel.

Le CLIC vous informe dans vos démarches concernant le maintien à domicile, les services et établissements d'accueil du territoire, l'aide aux aidants. Il vous accompagne dans vos démarches administratives auprès de la MDPH : carte mobilité inclusion (CMI), reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH), allocation adulte handicapée (AAH), auxiliaire de vie scolaire... De plus, il vous aide à constituer des dossiers pour des interventions à domicile :



aide aux tâches quotidiennes, allocation personnalisée d'autonomie (APA)... ou des dossiers d'entrée en établissement. Le CLIC propose également en partenariat avec les communes et les acteurs du territoire des actions de prévention et d'accès aux droits, sous forme de réunions, conférences et ateliers.

Le CLIC propose des rendez-vous à Combourg, Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères et Tinténiac.

Si vous souhaitez davantage d'informations concernant le CLIC, vous pouvez nous contacter :

AGECLIC
Maison des Services - Rue de la Mairie
35270 COMBOURG
Accueil du public sur rendez-vous
Du lundi au vendredi
02 23 16 45 45



L'ensemble des services municipaux peut être comparé à une entreprise dont la mission principale est d'offrir aux habitants de multiples services. Ceux-ci sont dirigés par le secrétaire général sous l'autorité du Maire.

Tous ces personnels qualifiés agissent quotidiennement dans l'intérêt de la commune et des concitoyens, chacun sous la tutelle d'un élu responsable (Maire ou adjoint ayant délégation) et d'une commission. 17 agents œuvrent au bon fonctionnement de la Mairie et sont présents de manière permanente dans la vie de la commune.

Service administratif

Le service accueil a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter le public dans ses démarches administratives et recherche de renseignements concernant la vie municipale et les services de la commune. Il a également pour rôle de traiter directement les demandes dans un grand nombre de domaines de la vie quotidienne : mariage, naissance, décès, élections, recensement de la population et militaire...



David VIGOUR, secrétaire de Mairie depuis octobre 2003, organise les services de la commune, élabore le budget et gère les ressources humaines. Ludivine BOUIN, assistante administrative depuis le 3 août 2020 gère l'accueil, l'état-civil, le personnel périscolaire et apporte une aide à la communication.

Services techniques

L'équipe des services techniques est un acteur incontournable de la vie locale, car rares sont les dossiers, affaires ou opérations qui ne nécessitent pas leur service. Patrick ANGER, agent technique depuis octobre 1987, et Philippe HEUZÉ agent technique depuis novembre 1996, interviennent dans les domaines suivants :

- la voirie en agglomération (**la voirie hors agglomération est la compétence de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique depuis le 1er janvier 2013**)
- les espaces verts
- l'entretien des bâtiments communaux
- l'entretien du parc de véhicules municipaux
- l'aide à l'organisation des fêtes et manifestations communales et associatives



La polyvalence de Patrick et Philippe est une force et permet d'intervenir sur toutes réparations et travaux divers.

Les ATSEM

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) appartient à la communauté éducative. Il assiste l'enseignant

pour l'accueil et l'hygiène des enfants (aide pédagogique). Il assure aussi la propreté des locaux et du matériel de la classe (aide technique).



Hélène CHANTREL, est Atsem dans la classe de Linda JOUAN (grande section/CP). Elle est également présente à la garderie et la cantine.



Lucie DRAGON, est Atsem dans la classe d'Alain VADEPIED (petite et moyenne section) Elle assure aussi les permanences à la garderie.

Service périscolaire

La commune compte 2 cantines. Une équipe périscolaire, composée de 11 agents, encadre chaque jour les enfants des 2 écoles sur le temps méridien.

Le personnel réalise le service, tout en assurant les tâches en amont et en aval (mise en place, entretien des locaux et

du matériel de cantine) et contribue, par l'ensemble de sa prestation, à la qualité de l'accompagnement de l'enfant pendant la pause déjeuner.

Certains de ces agents assurent aussi la garderie du matin et du soir ainsi que l'entretien des bâtiments communaux.



De gauche à droite : Delphine LEPOINTE, Katia BODIN, Hélène CHANTREL et Christiane VINGTANS assurent le service du déjeuner à la cantine de l'école publique.



De gauche à droite : Paméla VATIN, Gaëlle DUVAL CHATELET et Christine HEUZÉ assurent le service du déjeuner à la cantine de l'école privée.



Juliette RESTOUX et Katia BODIN ainsi que Delphine LEPOINTE (en médaillon), sont chargées de la surveillance de la cour de l'école publique Henri Matisse pendant la pause déjeuner.



Nicole COURTAIS et Françoise VERDIER, sont les agents chargés de la surveillance de la cour de l'école privée Saint Joseph sur le temps méridien.

Bibliothèque municipale

Depuis le 1er juillet 2002, Elisabeth AGENAIS vous accueille à la bibliothèque municipale pour la consultation sur place et pour le prêt de livres. Elle organise tous les ans plusieurs animations : Ludolire, Prix des Lecteurs, ateliers artistiques...



Agence postale communale (APC)

Gérante de l'APC de Bonnemain depuis octobre 2005, Yolande HONORÉ assure les prestations postales y compris des services financiers de dépannage, comme le dépôt ou le retrait d'espèces sur un compte courant ou sur un compte d'épargne dans la limite d'un plafond.



Accueil de loisirs UFCV



L'accueil de loisirs de Bonnemain est avant tout un lieu de **détente** et de **socialisation** où les enfants peuvent **grandir** et **s'épanouir** ensemble sous le regard d'une équipe bienveillante, sécurisante et motivée pour proposer des activités ludiques, adaptées et variées mais aussi accompagner les enfants dans leurs projets. L'autonomie, le respect et le partage sont les concepts de base.

Nous rappelons qu'il est ouvert également aux familles qui n'habitent pas la commune.

Petit focus sur l'année écoulée.

Au niveau des activités sportives, les enfants ont eu l'occasion de s'initier à de nouveaux sports comme, entre autres, la lutte, le basket et le rugby. Les séances de sport sont organisées tous les mercredis matin à la salle de la poterie et sur une période entière. Elles sont offertes aux enfants mais ne sont pas obligatoires. Pendant les vacances de février, nous avons proposé aux enfants une sortie à la patinoire de Rennes et malgré les appréhensions de quelques enfants, ils se sont bien amusés !!

Du côté **des partenariats**, nous avons travaillé avec l'association CA2NAS par deux reprises sur le site de l'accueil dans une caravane. Cette association propose un Escape Game différent à chaque fois et les enfants adorent ça !

La ludothèque est venue plusieurs fois à nous. L'idée est de faire découvrir de nouveaux jeux sur un thème précis. Cette année, nous avons fait un après-midi jeux de société et un autre sur le thème des jeux bois surdimensionnés.

L'association "Granit Bleu" a accepté de proposer un stage de cinq jours sur les vacances de février sous forme de petits jeux et de parcours de motricité. Bonne humeur garantie !

La bibliothèque est également d'un grand soutien lorsqu'il faut trouver un livre sur un thème précis, nous sommes toujours bien accueillis et conseillés !

Les conditions sanitaires et un protocole strict nous ont poussé à revoir les activités de cet été. Les sorties ont été annulées, nous avons donc décidé de faire appel à des intervenants du spectacle qui proposaient des interventions sur les thèmes que nous avons choisis. C'est ainsi que

l'Armada production nous a proposé un spectacle « Lapin câlin », conte africain et musical. La **compagnie Charivari** a accepté de présenter un spectacle de cirque burlesque mais aussi de faire de l'initiation aux arts du cirque. La **compagnie Marmousse** nous a emporté dans son monde magique, celtique et interactif avec leur conte « La fée katellig ». Un décor incroyable, de la musique, des chants et des danses, les enfants ont adoré !



La sortie escalade au Mont Dol a été annulée mais **Frédéric Buét**, le responsable nous a proposé de venir sur une journée faire découvrir aux enfants des jeux de cordes. Avec l'autorisation du maire, il a pu s'installer entre les arbres de la sablonnière et proposer aux enfants des tyroliennes et autres ponts de singe. Bref, les enfants se sont bien amusés !

Une **fresque artistique** a vu le jour dans la salle de sieste grâce à certains enfants très créatifs !

Le potager, du **jardin partagé**, a déjà rendu une bonne récolte qui a profité à plusieurs familles !

Une **soirée « pique-nique partagé »** a eu lieu à la fin de l'été, très bonne ambiance, merci aux parents !!

Pour l'année à venir :

Rendre la parole aux enfants est pour nous essentiel et c'est dans ce cadre qu'est né un projet, suite à une sortie dans la forêt. **Le projet « Plantons des arbres »**. En effet, les enfants se sont questionnés sur ce qu'ils pouvaient faire de plus pour agir pour la planète. Nous allons donc monter ce projet qui mettra du temps à se concrétiser car il faut trouver un endroit où planter et trouver des partenariats mais nous sommes tous très motivés par ce projet !

Bravo les enfants !!

Pour information, nous recherchons deux animateurs/rices, diplômé(e)s ou pas, le mercredi matin à partir de janvier. Si vous avez envie de vous investir auprès des enfants dans une équipe dynamique et proche des enfants et de leurs familles, vous pouvez contacter la directrice, Gaëlle Bréhinier, à l'adresse suivante : accueildeleisirs.bonnemain@ufcv.fr ou au 06/28/75/43/79

Espace Loisirs Itinérants

En juillet 2021 : le plein d'activités pour les vacances des 10-17 ans avec Espaces Loisirs Itinérants.

Pour proposer un panel élargi et varié d'activités pour les 10-17 ans, la commune a missionné la Fédération sportive et culturelle de France pour mettre en place, comme les années précédentes, un Espace Loisirs Itinérants (ELI). Les semaines d'activités sont encadrées par du personnel compétent et diplômé, un directeur et un animateur. Elles se déroulent au complexe sportif de la Poterie.

Ce dispositif est ouvert à tous les jeunes (de 10-17 ans) de la commune.

Les activités sont axées sur des propositions sportives et culturelles. Le planning est élaboré le lundi matin par les

adolescents avec l'équipe d'encadrement.

Le repas n'est pas compris. Le jeune peut soit rentrer chez lui, soit prévoir un pique-nique qui sera pris sur place avec les animateurs.

Tarif selon le quotient familial de la CAF.

Les dates des activités de juillet seront précisées ultérieurement.

Renseignements et inscriptions à la mairie au 02 99 73 46 39 ou mairie@bonnemain.fr



École Henri Matisse

Les élèves de l'école Henri Matisse ont repris le chemin de l'école, heureux de se retrouver, avec quelques changements au sein de l'équipe enseignante. La répartition pédagogique est pour cette année la suivante :

- PS/ MS : 28 élèves M. Alain Vade pied / Mme Lucie Dragon Atsem
- GS/ CP : 22 élèves Mme Linda Jouan / Mme Hélène Chantrel Atsem
- CE1 / CE2 : Mme Camille-Sarah Bobille qui assure également la direction de l'école
- CM1 / CM2 : Mme Jessica Collet

Malgré la situation sanitaire, un certain nombre d'activités habituelles ont pu reprendre :

- Les élèves de Cm et de Ce2 profitent d'un cycle de 10 séances de piscine, à raison de 2 par semaine, le lundi matin et vendredi après-midi.
- Bibliothèque : dans la mesure où nous

ne pouvons plus nous déplacer à la bibliothèque, c'est Elisabeth qui vient à l'école lire des histoires dans chacune des classes. Un moment apprécié de tous, petits et grands.

- Sport : Safaa, éducatrice sportive devrait elle aussi retrouver le chemin de l'école pour proposer différents ateliers d'éducation physique aux élèves des 4 classes de l'école.

Différents projets sont déjà programmés et pourront être lancés dès que les conditions le permettront :

- une classe kayak pour les élèves de CM
- une classe poney pour les élèves de MS et GS.
- un projet artistique autour d'Henri Matisse, de la couleur et de l'écriture avec le concours de 2 artistes plasticiennes, illustratrices.
- un cycle cinéma de la PS au CM dans le cadre du projet Cinécole au cinéma de Combourg.



École Saint-Joseph

La rentrée 2020 s'est révélée particulière mais les élèves doivent néanmoins profiter de projets. C'est pourquoi nous nous adaptons afin de faire des propositions tout en respectant au mieux le protocole sanitaire. Le fil rouge de cette année a pour thème « La Bretagne : entre terre et mer ». Le sujet riche et varié permettra à tous les élèves, des plus petits aux plus grands, de découvrir toute la richesse de leur région.

Les plus grands ont bénéficié d'une animation sur l'histoire de la Bretagne (les Celtes, Anne de Bretagne...), la région, les langues, les symboles, le folklore, le patrimoine, les légendes et croyances...

Les petits ont découvert avec ravissement les korrigans, petits êtres farceurs, par le biais du premier album étudié : « La



grotte des korrigans »

Notre rentrée a aussi été marquée par un temps fort : « Ma rentrée avec l'UGSEL ». Des aménagements ont été prévus afin que les élèves puissent profiter d'une matinée d'échanges, de coopération pour créer des liens en début d'année scolaire. Le chant commun prônait l'amitié : « Et c'est l'amitié qui gagne » des Enfantastiques. Les jeux, quant à eux, s'inscrivaient dans une démarche de développement durable pour prendre conscience du tri et de la valorisation des déchets. Les élèves s'activaient à trier les déchets puis à les valoriser en réalisant une sculpture éphémère.

Dans la continuité, les élèves vêtus d'une chasuble, munis de gants et de sacs poubelle, ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » en ramassant des déchets dans différents lieux.

D'autre part, les élèves de CE et CM ont encore la chance de participer à un projet musique avec une intervenante du SIM qui leur fait découvrir la chanson engagée : citoyenneté et solidarité au travers de chansons de G. Brassens, C. Nougaro, Arcadian, C. Capelo, B. Vian...

Une étudiante a initié des élèves à la langue des signes. Ils ont pris conscience que nous pouvons communiquer par le biais de l'expression corporelle, en utilisant les mains et le visage.

Par ailleurs, notre traditionnelle « Journée de la Fraternité » a été revue afin de s'adapter au protocole.

Nous avons lancé un petit concours de cartes de vœux. La carte gagnante dans chaque classe a été retenue pour illustrer la carte de vœux de l'école.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent à ses côtés pour rendre l'école accueillante et favoriser la multiplicité de projets.

En espérant que 2021 nous apporte quiétude et retour progressif à une vie ordinaire, meilleurs vœux à tous !

INSCRIPTION / PORTES OUVERTES

La cheffe d'établissement se tient à la disposition des familles qui souhaitent inscrire leur enfant ou se renseigner et visiter l'école.

Vous pouvez la contacter au **02 99 73 45 01** ou via le blog de l'école. saintjosephbonnemaintoutemnannee

A ce jour, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous dire si les portes ouvertes auront bien lieu. Vous serez informés ultérieurement.

Bibliothèque municipale



Cette année 2020 a été une année particulière pour tout le monde mais nous avons tenté malgré tout de garder le lien avec nos lecteurs. Lors du premier confinement, la bibliothèque a été fermée quelques semaines, mais nous avons rouvert au mois de mai avec la mise en place d'un protocole sanitaire pour assurer au maximum la sécurité des visiteurs. (masque obligatoire, distanciation et mise en quarantaine des ouvrages)

Lors du deuxième confinement, nous avons organisé un service de retrait de réservations pour ne pas priver à nouveau les lecteurs de livres.

Tout le réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique a fonctionné de cette manière ce qui a permis aux lecteurs de pouvoir profiter, malgré tout, de toute l'offre documentaire. Les personnes, qui ne sont pas à l'aise avec l'outil informa-

tique, avaient également la possibilité de faire leur commande par téléphone.

Nous vous rappelons les modalités d'inscription à la bibliothèque :

Les lecteurs sont inscrits sur l'ensemble des bibliothèques du réseau et peuvent profiter du fonds (livres, CD, DVD...) de toutes les bibliothèques. Ils peuvent se déplacer dans les bibliothèques ou réserver en ligne les documents qu'ils désirent pour les retirer ensuite dans la bibliothèque ou le point relais le plus proche de leur domicile.

Les bibliothèques adhérentes au réseau : Bonnemain, Lanhélin, Saint-Pierre-de-Plesguen, Pleugueneuc, Meillac, Saint-Domineuc, Québriac, Dingé, Tinténiac, Hédé-Bazouges, La Baussaine, Saint-Thual

Et les points relais : Tressé, Lourmais, Plesder, Trévérien, Trimer, Cardroc, Saint-Brieuc-des-Iffs, Lanrigan et Lourmais

Les tarifs et les modalités de prêt ont également été modifiés :

Habitant des communes du réseau :

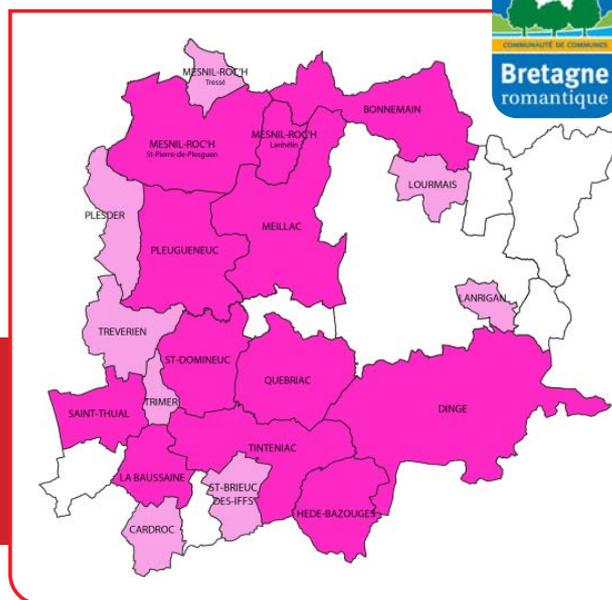
- 10 € par adulte et par an (de date à date)
- 5 € par adulte et par an (de date à date) pour les personnes bénéficiant des minima sociaux (RSA, APA, parents isolés, minimum vieillesse), les étudiants de 18 à 25 ans, les touristes (caution de 50 €) et les nouveaux habitants arrivés il y a moins d'un an sur le territoire dans une commune adhérente au réseau
- Gratuité pour les moins de 18 ans
- Gratuité pour les bénévoles œuvrant en bibliothèque

Habitant des communes hors réseau :

- 15 € par personne et par an (de date à date)



Bibliothèque Municipale



N'hésitez pas à consulter le site du réseau : bibliotheques.bretagneromantique.fr

Vous trouverez le catalogue de toutes les bibliothèques, les coups de cœur, les animations, les nouveautés...

Avec la ludothèque « Au Bois des Ludes », nous avons profité d'un Ludolire et des Biblilud :

Ludolire*

qui est une séance de lectures et de jeux, a eu lieu le samedi 15 février sur le thème de la gourmandise.

Les Biblilud*

La ludothèque tient sa permanence de prêt de jeux et jouets à la bibliothèque un jeudi par mois de 16h30 à 18h. Vous trouverez les dates sur le site du réseau.



*Ces animations gratuites, ouvertes à tous, ont été financées par la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

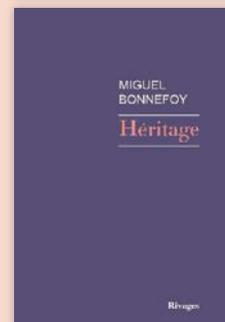
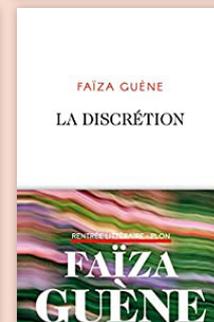
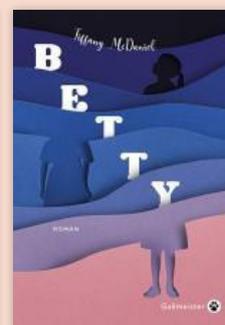
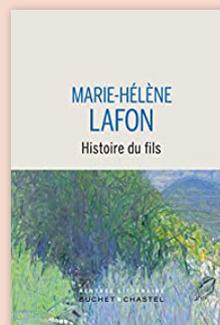
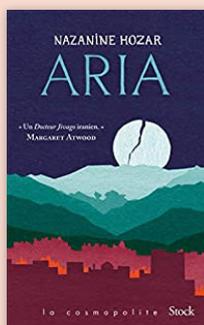
Prix des Lecteurs :

Pour le Prix des Lecteurs 2019-2020 le dépouillement des bulletins de votes a eu lieu à huis clos le 12 septembre. Les participants ont désigné leur roman gagnant : **Né d'aucune femme** de Franck Bouysse

Pour le lancement de l'édition 2020-2021, nous n'avons malheureusement pas pu profiter de la présentation d'Hélène Camus, mais nous avons cependant lancé cette nouvelle édition. Vous aurez jusqu'en juin 2021 pour lire au moins 5 des 6 romans de la sélection et pour pouvoir voter pour vos 3 favoris. Nous vous invitons à participer à ce prix qui est l'occasion d'échanges intéressants entre les lecteurs.

Liste des romans :

Aria	Nazanine HOZAR	(Stock)
Histoire du fils	Marie-Hélène LAFON	(Buchet-Chastel)
Betty Tiffany	McDANIEL	(Galmeister)
Les roses fauves	Carole MARTINEZ	(Gallimard)
La discrétion	Faïza GUENE	(Plon)
Héritage	Miguel BONNEFOY	(Rivages)



La compagnie Machtiern avec la Communauté de Communes

Des tout-petits accompagnés de leur parent, ont profité d'une animation le samedi 7 mars juste avant le confinement.

Il s'agissait d'une danse enfant-parent. Un éveillé à la lecture par le corps avec Stéphanie Chariou de la compagnie « La Douche du Léopard ».

Par le mouvement, les chansons, les lectures, l'enfant et son parent découvrent les livres, le corps et son imaginaire. Des explorations, des lectures en mouvement et le tour est joué pour apprendre et grandir ensemble.

ATTENTION ! Toutes les animations sont annoncées sur le site de la mairie et du réseau des bibliothèques :

www.bonnemain.fr

www.bibliotheques.bretagneromantique.fr

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour 2021 !

Autorisations d'urbanisme

Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. Les formulaires Cerfa de permis de construire ou de déclaration préalable sont disponibles sur le site <https://www.service-public.fr/>. Vous y trouverez également tous les renseignements utiles à votre projet.

Les dossiers de demande de travaux sont à déposer complets en mairie en 4 exemplaires.

Votre demande est ensuite transmise au service Application du Droit des Sols de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique, qui lui seul, a compétence pour instruire votre dossier.

Permis de Construire

LEGOUT Hervé
22 le Buet : construction garage pour véhicules
LEBON Jean
3 la Nouvais : extension et rénovation maison
GOYAU Germain
2 Chaloué : construction carport
PETITPAS Martine
26 Pont Mélin : garage
NIVOLLE Didier
1 Terre Rouge : extension maison d'habitation
ORY Boris
La Frelonnière : Réhabilitation 4 logements
FRIANT Jérôme et CONTI Emily
2 rue Bertrand Du Guesclin : transformation maison individuelle en 3 appartements
EARL AUBRY
5 la Poterie : construction fosse
EARL LE CHAMP DE L'HOMME
2 le Champ de L'Homme : hangar à fourrage et matériel
BONNET Gaëtan
19 rue du Calvaire : construction maison

Déclarations Préalables

BONS Yvette
4 la Ville Amaury : construction véranda
COURTAIS Hervé
3 la Clouyère : aménagement d'une partie du garage en pièce de vie
COSTARD Philippe
2 la Chapronnaie : préau
SDE 35
Montservin : poste de transformation électrique
DUPUY Mathieu
2 le Bois d'Anjou : création ouverture
ORY Boris et Marie-Josée
la Frelonnière : création ouvertures
CRESSANT Boris
14 place de l'Eglise : création ouvertures et toit terrasse
POULIN Noël
8 rue d'Armorique : appentis
ROCHEFEUILLE Edwige
3 rue Bertrand Du Guesclin : rénovation maison d'habitation
HOMO Philippe
6 le Buet : piscine
PARIS Isabelle
12 bis rue de la Marre Boutier : piscine + abri de jardin
SARL LETERTRE GEOMETRES
rue de la Maison Neuve : lotissement
MARCHAND Mickaël
25 le Beauchée : rénovation et création d'ouvertures
NIHOUL Jonathan
27 rue de la Maison Neuve : abri de jardin
BARBET Stéphane
22 route de la Gare : abri de jardin
MASTER ENERGIE
8 Launay Poirier : pose panneaux photovoltaïques
EDF-ENR
37 route de la Gare : pose panneaux photovoltaïques

Calendrier des manifestations 2021

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
Janvier		
Vendredi 29	Concours de belote	Club du Bon'Accueil
Samedi 23	AG et galette des rois	CATM
Mercredi 27	AG et galette des rois	Club du Bon'Accueil
Vendredi 29	Concours de belote	Club du Bon'Accueil
Février		
Mercredi 24	Après-midi crêpes	Club du Bon'Accueil
Vendredi 26	Concours de belote	Club du Bon'Accueil
Mars		
Samedi 6	Loto	Amis de l'Ecole Publique
Dimanche 7	Thé dansant	CATM
Dimanche 14	Elections régionales et départementales	Mairie
Dimanche 21	Elections régionales et départementales	Mairie
Vendredi 26	Concours de belote	Club du Bon'Accueil
Samedi 27	Soirée à thème	APEL Ecole Saint-Joseph
Avril		
Samedi 3	Théâtre	Art Coulisses et Création
Dimanche 4	Théâtre	Art Coulisses et Création
Samedi 10	Théâtre	Art Coulisses et Création
Samedi 10	Chasse à l'œuf	Amis de l'Ecole Publique
Dimanche 11	Théâtre	Art Coulisses et Création
Mercredi 28	Repas de printemps	Club du Bon'Accueil
Mai		
Dimanche 1	Classes 0 et 1	Comité d'Animation
Samedi 8	Commémoration victoire 1945	CATM et Mairie
Dimanche 9	Repas + concours de pêche/palets étang de Chaloué	ACCA
Samedi 29	Vide-grenier	APEL Ecole Saint-Joseph
Dimanche 30	Vide-grenier	APEL Ecole Saint-Joseph
Juin		
Dimanche 6	Théâtre représentation des jeunes	Troupe TONONE
Vendredi 11	Fête de la musique	Comité d'animation
Juillet		
Mercredi 28	Grillades	Club du Bon'Accueil
Septembre		
Samedi 11	Stock-car	Inter-associations
Dimanche 12	Stock-car	Inter-associations
Octobre		
Vendredi 8	Loto	APEL Ecole Saint-Joseph
Samedi 9	Loto	APEL Ecole Saint-Joseph
Dimanche 10	Loto	APEL Ecole Saint-Joseph
Samedi 23	Soirée	Les Mains Unies
Novembre		
Mercredi 11	Commémoration Armistice 1918	CATM et Mairie
Vendredi 19	Vide-grenier	APEL Ecole Saint-Joseph
Samedi 20	Vide-grenier	APEL Ecole Saint-Joseph
Dimanche 21	Vide-grenier	APEL Ecole Saint-Joseph
Décembre		
Dimanche 12	Arbre de Noël	APEL Ecole Saint Joseph
Mercredi 15	Repas de fin d'année	Club du Bon'Accueil
Vendredi 18	Animations	Les Amis de l'Ecole Publique
Dimanche 20	Arbre de Noël	Les Amis de l'Ecole Publique
Vendredi 31	Réveillon	Comité d'Animation

ETAT-CIVIL 2020

NAISSANCES 2020		
Le 18 janvier 2020	Abbygaelle TURMEL	34 rue de la Maison Neuve
Le 26 janvier 2020	Thaïs PRESSE	14 La Perrine
Le 27 janvier 2020	Emmy PÉTOIN	11 allée de la Duchesse Anne
Le 6 mars 2020	Laïa DELAUNAY	19 rue des Peupliers
Le 2 avril 2020	Iris FERRIGNIO	15 rue de la Marre Boutier
Le 1er juin 2020	Owen GORON THÉBAULT	8 Le Bois David
Le 12 juillet 2020	Tylio GILLOT	2 La Tréhoraie
Le 17 juillet 2020	Malo MACÉ	20 La Moignerie
Le 18 juillet 2020	Liham LEMARIÉ	6 La Quévinaie
Le 11 août 2020	Côme DECKER	La Gaudinais
Le 13 septembre 2020	Kasandra BOUCHET ABRAHAM	8 rue des Chênes
Le 22 septembre 2020	Tessa CRESSANT	14 place de l'Eglise
Le 24 octobre 2020	Louison CARRIC	22 village du Rocher Cordier
Le 11 novembre 2020	Tom CORVAISIER	8 rue du Rocher Cordier
Le 26 novembre 2020	Garance PRIOUL	7 rue de Lombe
Le 30 novembre 2020	Lola RESTOUX PASCALE	13 rue de la Marre Boutier
Le 16 décembre 2020	Lise-Nour MESSAOUD ABERKANE	12 La Petite Chaise

Sur 20 naissances, 17 autorisations de publication.

DÉCÈS 2020		
Le 5 mai 2020	Daniel GUILLOUX, 68 ans	19 rue de la Marre Boutier
Le 2 juillet 2020	Colette MARCHAND née BLÉMUS, 95 ans	12 place de l'Eglise
Le 5 juillet 2020	Camille MALEMANCHE, 76 ans	85 Mont Servin
Le 19 juillet 2020	Christian FROGERAIS, 55 ans	5 Pont Mélin
Le 11 août 2020	Jean-Claude RUAUDEL, 77 ans	2 Terre Rouge
Le 14 août 2020	Yves MÉTIER, 69 ans	13 la Ville Hodia
Le 17 août 2020	Jeannine MESLIER née CORVAISIER, 86 ans	28 route de la Gare
Le 19 août 2020	Jean-Claude VERMET, 75 ans	18 place de l'Eglise
Le 30 août 2020	Maurice MESLIER, 89 ans	28 route de la Gare
Le 14 septembre 2020	Monique MALEMANCHE née LE MOINE, 64 ans	85 Mont Servin

MARIAGES 2020		
Le 1er février	Emilie GILLET et Sylvie DUPONT	1 la Guertaie
Le 4 juillet	Jacques BRAULT et Nathalie TESSIER	4 rue du Calvaire
Le 22 août	Franck LOUYER et Christelle GAUDIN	1 rue de la Futaie
Le 5 septembre	Nicolas LÉCUYER et Pauline LEROUILLY	3 la Ville Perdue

Enfants en danger ? Le mieux, c'est d'en parler.

Qui peut appeler le **119** ?

Les enfants et les adolescents

Les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-mêmes ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.

Les adultes

Les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

3919 : le numéro de téléphone pour les femmes victimes de violence

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est, en raison des circonstances exceptionnelles dues à l'épidémie du coronavirus et jusqu'à nouvel ordre, accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

Élections

Élections régionales et départementales 2021

Les élections régionales et départementales initialement prévues en mars 2021 vont être reportées (date non fixée à ce jour).

Inscription sur les listes électorales

Vous habitez Bonnemain et vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales de la commune ? Différentes possibilités s'offrent à vous :

- Venir en Mairie avec les pièces suivantes :
 - pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité ou passeport)
 - justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom
- Envoyer un courrier à la Mairie avec le formulaire et les pièces exigées. Téléchargez **la demande d'inscription sur les listes électorales** sur service-public.fr
- Se connecter sur le téléservice proposé par mon-service-public.fr.



Association des Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel de Rennes

Vous avez un litige ? Pensez au conciliateur de justice !

C'est totalement gratuit et c'est un préalable obligatoire pour les litiges de moins de 5000 €.

Le conciliateur de justice est la première marche du nouveau système judiciaire. Auxiliaire de justice assermenté et bénévole, il justifie d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans.

La conciliation de justice est une justice plus proche, dédramatisée et basée sur l'équité. Elle donne les moyens aux citoyens d'être les acteurs de la résolution de leurs différends en favorisant les modes amiables reposant sur l'accord de chacun.

Les permanences les plus proches :

- à Combourg, Mairie, rue de la Mairie : le 2ème et 3ème jeudi du mois de 14h à 17h – 02 99 73 00 18
- à Dol de Bretagne, Mairie, 1 Grande Rue des Stuarts : le 2ème et 3ème jeudi du mois de 9h à 12h – 02 99 48 00 17

Produits phytosanitaires (rappel)

Depuis le 1er janvier 2019, la loi Labbé interdit aux particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques de synthèse (fongicides, herbicides, insecticides, anti-limaces...). Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs. Cette interdiction est également valable pour les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Le moment est donc venu pour chacun d'entre nous de ramener ses bidons vides ou inutilisés en déchèterie et d'apprendre à jardiner selon des méthodes naturelles !

Comment faire autrement avec des méthodes naturelles ?

Depuis le 1er janvier 2019, les produits disponibles à la vente aux particuliers sont désormais tous d'origine naturelle. Les produits de biocontrôle, les produits à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique (à condition qu'ils portent la mention EAJ – Emploi Autorisé dans les Jardins) constituent des solutions alternatives.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pes-

ticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr ou www.jardineraunaturel.org

L'entretien des pieds de murs doit être assuré par les riverains le long de leurs propriétés

La commune organise l'entretien et le désherbage des caniveaux. En complément de ces actions, le désherbage des trottoirs incombe aux propriétaires, locataires, riverains de la voie publique ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers...

Ils sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires.

Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et déposés à la déchetterie.

Les herbes coupées, binées ou arrachées ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Carte Solidaire BreizhGo : **BREIZHGO** la solidarité en mouvement

Le réseau de transport public 100% Bretagne

La Carte Solidaire BreizhGo permet aux personnes qui en ont besoin d'accéder à des tarifs préférentiels.

Valable un an, la carte Solidaire BreizhGo permet de bénéficier de petits prix :

- de 1€ à 3€ pour un trajet en car BreizhGo.
- 75% de réduction pour un trajet en TER BreizhGo.

A qui s'adresse la carte Solidaire BreizhGo ?

- Bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés (AAH).
- Bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) (hors prime d'activité).
- Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi Bretagne depuis plus de 4 mois non indemnisés ou indemnisés en-dessous de 80 % du SMIC.
- Personnes inscrites dans un parcours d'insertion : contrat unique d'insertion, stage rémunéré par le Conseil Régional, parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) - ancienne appellation CIVIS.
- Bénéficiaires de l'Allocation demandeur d'asile (ADA).
- Bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS).
- Bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Comment obtenir la carte Solidaire BreizhGo ?

Inscrivez-vous en ligne sur le site BreizhGo.bzh et envoyez tous les justificatifs en quelques clics.

Plus d'information sur cette carte ou sur le traitement de votre dossier au **0 800 880 562** (service et appel gratuit)



Bien Vivre en Bretagne Romantique reprend son marché ambulant

Depuis le 13 novembre dernier, l'association « Bien Vivre en Bretagne Romantique » a décidé de pérenniser le marché ambulant initié en mars 2020.

Ce marché regroupe une douzaine de producteurs locaux de la Bretagne Romantique et sillonnera le territoire alternativement sur les axes Nord-Sud et Ouest-Est.

Il sera présent, pour récupérer votre commande, à Bonnemain les vendredis des semaines impaires, place de l'Eglise.

Pour plus d'informations :

Page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/bretagne.romantique>

Site internet (pour commander en ligne et connaître les dates des tournées) : <https://www.bvbr.org>

Délivrance de la Carte Nationale d'Identité et du Passeport

Pour vos demandes de cartes d'identité et de passeports, les mairies les plus proches équipées d'un dispositif de prise d'empreinte digitale, sont celles de Combourg et Dol de Bretagne. Vous pouvez aussi vous adresser à d'autres mairies qui délivrent ce service : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

La prise de rendez-vous est obligatoire. Vous pouvez consulter les horaires et les pièces à fournir sur le site

internet de la mairie de Combourg (02 99 73 00 18) ou celui de la mairie de Dol de Bretagne (02 99 48 00 17).

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur : <https://ants.gouv.fr>

Le formulaire papier est également disponible à la mairie de Bonnemain.

Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez au recensement militaire !

Pour rappel, les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie. Pour cela, vous devez vous munir de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents. Une attestation de recensement vous sera remise. Vous recevrez ensuite, entre la date de votre recensement et votre 18e anniversaire, une convocation écrite du centre du service national vous indiquant la date de votre participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC). Si vous ne vous présentez pas le jour de la JDC aucun certificat de participation ne vous sera délivré. Celui-ci est obligatoire pour passer des examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, ...), vous devez régulariser votre situation avant l'âge de 25 ans.

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois

environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Compte tenu des mesures de confinement liées à la crise sanitaire de la Covid-19 et des annonces gouvernementales, les Journées Défense et Citoyenneté en présentiel sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Depuis le 23 novembre 2020, pendant la période de confinement, la direction du service national et de la jeunesse a mis en place une JDC dématérialisée, d'une durée d'1h30, et qui est accessible en ligne. Pour cela, les jeunes doivent disposer d'un compte personnel sur le site majdc.fr.

Informations :

www.service-public.fr ou www.defense.gouv.fr

Le Quiz

Saurez-vous reconnaître ces objets ou structures ?



Cette année, la municipalité a décidé de ne pas donner les réponses dans ce bulletin, mais de vous faire participer à ce jeu. Vous pourrez déposer vos réponses à l'aide du coupon-réponse dans l'urne prévue à cet effet à la mairie, jusqu'au 13 février 2021. Un tirage au sort sera effectué parmi les personnes qui ont donné les bonnes réponses, 2 gagnants seront retenus et se verront remettre une surprise gourmande.

Coupon-réponse « Le Quiz »

A déposer en mairie jusqu'au 13 février 2021

Nom : Prénom :

Adresse :

N° tel : Ou mail :

Vos réponses :

Photo n°1 : Photo n°2 :

Photo n°3 : Photo n°4 :



COMITÉ D'ANIMATION



Réveillon
2019



L'année 2020 vient de s'achever. Comme les années précédentes, nous souhaitons vous présenter un bilan de fin d'année. Si 2020 était riche de projets, la crise sanitaire a mis entre parenthèses leurs réalisations.

A l'aube du 1er janvier 2020, nous avons échangé des vœux en clôture du Réveillon. Puis...

Les règles de confinement du mois de mars n'ont pas permis d'organiser les randonnées mensuelles et ce jusqu'à la fin du deuxième semestre.



Dès le premier lundi de janvier le groupe de Danse country a repris les entraînements sous la conduite de notre pro-

fesseur Mylène. Fin mars, nous avons dû cesser nos cours. La rentrée de septembre nous autorisait une reprise qui a été brutalement interrompue par un nouveau confinement. Nous restons prêts pour une reprise très attendue dès que possible.

L'heure de yoga du vendredi matin, animée par Mélanie a subi le même sort que la Danse Country. Tous les participants attendent également une reprise.

Nous avons grand espoir de pouvoir réaliser une action importante qu'est la Fête de la Musique. Tout rassemblement étant impossible nous avons dû avec regret annuler cette manifestation qui marque l'arrivée de l'été,

Comme l'année précédente, après avoir recontacté, pour la Randonnée contée de début juillet, la Troupe Tonone avec la participation des jeunes acteurs, nous avons été, dans le contexte de la Covid 19, contraint d'annuler cette rencontre tout public.

L'Inter-Association, dès février, avait commencé les préparations de la 33ème édition du Stock-cars. Courant juin, notre réflexion nous conduisait vers une course uniquement la journée de dimanche avec un public réduit. Plus tard, des contraintes pour le public, les circulations, la sécurité des bénévoles et des participants nous ont été imposées. Devant toutes ces difficultés, l'Inter-Association ne s'est pas engagée dans un tel contexte à l'organisation de ce temps.

Quelques bénévoles bien motivés ont répondu présents pour

une journée d'entretien de notre terrain. Nous souhaitons pour septembre 2021 une traditionnelle édition du Stock-cars.

Avec les restrictions de rassemblement, la journée dédiée aux « Classes 0 » n'a pas pu être maintenue. Le groupe d'organisation qui s'est réuni a choisi de grouper les années « 0 » et « 1 » au cours d'une même journée dans le courant de 2021.

Le Réveillon de la Saint Sylvestre, très attendu et apprécié tant pour la qualité de sa table que pour l'ambiance animée d'une soirée dansante, a dû lui aussi attendre des jours meilleurs.

A tous les bénévoles, nous disons un grand merci et nous souhaitons vivement nous retrouver, toujours dans cette ambiance conviviale et sympathique pour le programme 2021 qui s'ébauche sous réserve.

Nous communiquerons sur nos activités par l'intermédiaire du bulletin de la mairie, du site de Bonnemain, de PanneauPocket, de l'affichage, de la presse ... pour vous tenir informés.

Nous adressons nos vœux de santé et bonheur à tous. Que cette année nouvelle soit pour chacun source de joie, d'échanges et de retrouvailles.

le bureau du Comité d'Animation

THÉÂTRE TROUPE TONONE

Théâtre
roupe
onone



À la suite du fort succès de « Ça se complique 2019 » et de « Pour combien tu m'aimes 2020 », avec une nouvelle présidente et le choix d'une nouvelle pièce pour 2021, la troupe super motivée est repartie sur les planches. Mais la Covid 19 est passée par là. Elle nous a coupé dans notre élan et c'est avec regrets que nous ne pourrons pas jouer cette saison. Nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine dans des conditions bien meilleures et avec de beaux projets en vue...

Seul espoir, c'est la reprise des cours pour les enfants en janvier 2021.

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter par mail : troupe-tonone.bonne@gmail.com

ou sur notre [compte Facebook](#) : « Troupe Théâtre Tonone Bonnemain »

Petit retour de l'année 2020 : nous avons une petite pensée pour Jean LOHIER, acteur de la troupe Tonone pendant de nombreuses années.

Très bonne année à tous et portez-vous bien !



CLUB DU BON'ACCUEIL

L'année 2020 s'achève, sans aucune manifestation !! Comme les années précédentes, nous avons un riche programme :

- repas de printemps
- pique-nique
- repas grillades
- repas de Noël

Le voyage ANCV, prévu au mois de juin dans le Jura, est reprogrammé en 2021.

La danse en ligne, notre nouvelle activité, démarrée en janvier tous les 2èmes lundis de chaque mois à la salle des fêtes, était très appréciée avec une quarantaine de participants. Dans l'attente de se retrouver tous les 4èmes mercredis après-midi, en parfaite santé et dans la bonne humeur, la Présidente, ainsi que les membres du conseil d'administration vous souhaitent une très bonne année 2021.



**La présidente,
Maryvonne LOUYER**



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Pour la saison 2020/2021, le nombre de chasseurs reste à 7. À la suite du confinement du Covid, la chasse du petit gibier a été suspendue.

Le préfet a pris un arrêté préfectoral pour autoriser les battues afin de réguler le gros gibier qui occasionne des dégâts chez les agriculteurs et certains particuliers. Il a été attribué 12 bracelets chevreuils et 6 bracelets sangliers.

Par suite d'une décision votée par l'assemblée générale, le repas du banquet du mois de février a été annulé définitivement pour 2021. La fête du Printemps à Chaloué en mai est maintenue, en espérant la fin du Covid.

Le président et les membres du bureau remercient tous les chasseurs et amis qui participent aux battues ainsi que les piqueux.

Ils remercient aussi Monsieur le Maire et la municipalité, ainsi que les habitants de Bonnemain pour leur compréhension en ce qui concerne les battues.

Une pensée pour notre ami Daniel Guilloux qui nous a quitté.

**Bonne année à tous et en espérant une meilleure année
2021.
Le Président**

CLUB DE GYMNASTIQUE

Le club de gym de Bonnemain, vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Notre saison 2020/2021 avait bien commencé car nous avons de nouveaux adhérentes et adhérents. Mais une invitée surprise, la Covid, nous a malheureusement fait tout arrêter !!

Mais je compte sur vous, pour garder la forme et je vous dis à très bientôt.

Paskaline a besoin de nous tous les mardis de 9 h à 10 h à la salle des fêtes.

Que cette année soit pleine de joies, de rencontres et plus agréable à vivre que la précédente.

Bonne année à tous.

**La Présidente,
Annie PETITPAS**



Photo prise en novembre 2019 avant le confinement

ASSOCIATION TRAVAUX MANUELS

C'est avec une joie immense que nous nous sommes retrouvées le 6 février 2020.

Avec cette pandémie provoquée par le coronavirus, nous nous trouvons bien isolées actuellement.

Nous souhaitons nous retrouver au plus vite pour reprendre nos activités.

En espérant que l'année 2021 soit meilleure.

Bonne année à tous.

Marie CHAPRON et Ambroisine ORY



LES MAINS UNIES

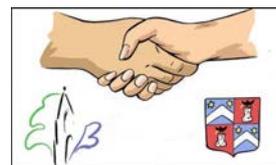
La préservation de la santé des bénévoles de notre association nous a contraint à suspendre momentanément les événements prévus cette année.

Les moments festifs et d'échanges que nous avons partagés au cours des années passées souvent avec nos amis belges, en appellent bien sûr d'autres. Nous serons heureux dès que les conditions seront réunies, de mettre en œuvre des manifestations ou des activités afin de nous retrouver.

Profitions donc de ce moment de sommeil pour y réfléchir, vos idées seront les bienvenues.

En espérant vous revoir au plus vite avec votre bonne humeur communicative, nous vous souhaitons de belles et bonnes fêtes de fin d'années.

Pour l'année à venir nous vous adressons tous nos souhaits de santé, de prospérité, et de bonheur. Que vous trouviez dans vos occupations, vos familles, vos amis des moments de joie et de bonne humeur et des raisons de sourire et de rire.



Le bureau de l'association « Les mains unies »

FC MEILLAC - LANHELIN - BONNEMAIN

En cette fin d'année, qui se termine difficilement avec cette crise sanitaire et les contraintes que ça apporte à chacun de vous et aux associations, le bureau du FC MEILLAC LANHELIN BONNEMAIN vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 et surtout la santé.



avec Saint Pierre de Plesguen) : ceci a eu pour effet d'accroître le nombre des participants aux entraînements le mardi et le vendredi et une nouvelle jeunesse au club, sans pour cela oublier nos vétérans qui jouent tous les vendredis soir à 21 heures à Bonnemain.

Le club a été obligé d'arrêter toutes ses activités le 15 octobre alors que la saison venait tout juste de commencer avec de l'espoir.

Cette saison, nous avons vu l'arrivée d'une vingtaine de jeunes joueurs « senior » pour compléter nos équipes. Cela a permis de pouvoir faire une équipe 3 (ces jeunes ont été pour la plupart, formés auprès du pôle jeune (association

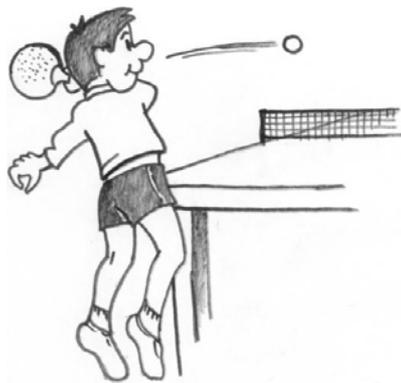
Le pôle jeune accueille les enfants dès l'âge de cinq ans jusqu'à treize ans et au-delà, c'est la Bretagne Romantique (association pôle jeune avec Combour) avec des entraînements entre toutes ces villes.

Le bureau remercie tous ces bénévoles ainsi que les municipalités qui nous soutiennent.

Sportivement FCMLB



TENNIS DE TABLE DU GRANIT BLEU, UNE ANNÉE CHAMBOULÉE



2020 restera dans nos mémoires. La crise sanitaire a bouleversé notre quotidien et notre association a dû s'adapter comme chacun d'entre vous.

La saison dernière s'est arrêtée brusquement le 27 mars dernier mettant fin à la phase 2 du championnat et à la saison

2019/2020 de tennis de table. Nous avons alors conservé notre place en Division 3. Pas de montée, ni de descente, la saison se terminant sur une page blanche.

La saison 2020/2021 a repris après une longue attente. Notre effectif est en baisse. Les entraînements jeunes sont

désormais programmés le mercredi de 18h00 à 19h30 à la salle de la Poterie et toujours encadré par Michel et Tanguy.

Un protocole d'accueil sanitaire a été mis en place pour cette saison pour pouvoir continuer à accueillir et jouer en toute sécurité.

Nous avons l'espoir de repartir sur une phase complète, mais les décisions gouvernementales du 23 octobre dernier ont stoppé notre enthousiasme. Le championnat est suspendu jusqu'à nouvel ordre et les salles de sport sont de nouveau fermées.

Notre équipe a disputé 3 rencontres pour deux victoires et une défaite pour le compte de la phase une. Nous sommes donc dans l'attente d'une reprise des entraînements et de la compétition.

Bonnes fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous.

Le bureau

<https://gbtt-bonnemain.clubeo.com/>



ANCIENS COMBATTANTS –SECTION CATM – ACPG – OPEX - VEUVES - CITOYEN DE LA PAIX DE BONNEMAIN

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 18 janvier 2020, salle de la cantine.

Après les différents rapports adoptés, nous avons partagés la traditionnelle galette des rois.

Le programme des animations prévues en début d'année a été évoqué :

- le repas tête de veau, le samedi 8 février
- le thé dansant, le dimanche 8 mars

Concernant le thé dansant du dimanche 8 mars, nous ne savions pas, et jusqu'à la veille, si nous serions en mesure de l'organiser. Finalement, nous l'avons maintenu et tous les participants ont passé un agréable moment avec l'orchestre BRELAN D'AS et Camille PRIVAT à l'accordéon.

Très rapidement, il est devenu évident que nous ne pourrions pas organiser d'autres animations, au moins avant l'été.

C'est la raison, pour laquelle, le 8 mai nous avons, en comité restreint, commémoré l'armistice de 1945. En juin, nous avons vite compris que nous ne pourrions pas organiser les courses cyclistes prévues le 1er dimanche de juillet. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la commémoration de l'armistice du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint.

Nous n'oublions pas nos camarades qui nous ont quittés en cette année 2020, ainsi que leur famille.

Dès à présent, il vous est possible de rejoindre notre section- homme et femmes – catm - opex -ou citoyens de la paix (renseignements au 02 99 73 41 67 – président de la section).

Au moment d'écrire ce texte, l'année 2020 se termine, et nous souhaitons, à toutes et à tous que cette fin d'année se passe le mieux possible et que 2021 soit une bonne année en préconisant le « **ENSEMBLE, RESTONS PRUDENTS** ».

Pour le bureau

Le président Yves LE BOULC'H

LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'année 2019-2020 aura été une année particulière et l'agenda de l'association des parents d'élèves de l'école publique Henri Matisse a été perturbé par la crise sanitaire que nous avons traversée et traversons toujours. Malgré tout, les membres de l'association et les parents bénévoles continuent à œuvrer pour le financement des activités de l'école.

Le traditionnel spectacle de Noël et la visite du Père Noël avaient pu avoir lieu en fin d'année 2019. Les festivités de Noël pour Henri Matisse, ce sont aussi une vente de chocolats et une nouveauté : la vente de sapins ! Et pour réjouir encore plus les enfants, des cadeaux leur ont été remis avant leur départ en vacances.

La dernière manifestation a eu lieu le 11 février 2020 à l'occasion d'un concert organisé avec le SIM.

Les Arts Printaniers et la Chasse à l'Œuf, le loto prévu le 16 mai ainsi que la fête de l'école n'ont pas pu se dérouler. De nombreuses activités ont été annulées mais devraient

APEL ECOLE SAINT-JOSEPH

Tout au long de l'année scolaire les parents bénévoles de l'APEL (Association de Parent d'Elèves de l'Enseignement Libre) se mobilisent pour organiser différentes manifestations avec pour objectif de collecter des fonds permettant l'organisation de sorties scolaires et l'achat de matériel pédagogique.



Les enfants de l'école St JOSEPH ont réalisé leur sortie scolaire le mardi 10 mars 2020 : ils ont visité le musée Manoli Jardin et sculptures à la Richardais, ils ont visité l'aquarium et le bateau l'étoile du ROY.

Pour cette nouvelle année nous n'avons pas de visibilité pour les manifestations à venir, nous avons décidé de mettre en place des ventes ponctuelles (paniers de légumes, œufs, fromage, madeleines, chocolats ...)

Nous avons mis en place depuis le mois de novembre une vente de paniers de légumes bio et local mensuel (1er vendredi de chaque mois) afin de continuer notre engagement pour les enfants.

Ces paniers de légumes sont en vente 12€, ils viennent des Paniers du Ruisseau à Epiniac.



N'hésitez pas à contacter Delphine pour tout renseignement au 06 83 42 47 36.

A noter également que 2 fois dans l'année une benne à journaux est disponible pour la collecte de journaux (nous

pour pouvoir avoir lieu sur cette nouvelle année scolaire 2020-2021.

Les membres de l'association restent donc plus que jamais mobilisés et si les conditions sanitaires le permettent, ces événements auront lieu en 2021 aux dates ci-dessous :

- le 06/03/21 : Loto
- le 10/04/21 : Chasse aux Œufs
- le 20/06/21 : Fête de l'école

Nous restons optimistes et ferons preuve de toute notre créativité pour trouver des alternatives au financement des activités si nous ne sommes pas autorisés à nous réunir. D'avance, merci à toutes les familles et aux enseignants pour leur soutien et leur mobilisation !



avons la possibilité de les stocker à l'école) une benne pour le papier est présente toute l'année près de l'école. Un geste simple, écologique et qui permet à l'école de récupérer des fonds.



Pour cette nouvelle année, le thème conducteur de l'école est la Bretagne, une sortie scolaire sera envisagée si le contexte le permet.

Le projet de l'APEL est la mise en place d'une salle multi-média pour les enfants (achat de tablette, coin lecture, ...)

Les dates à retenir pour 2021 :

- 8 février : vente de brioches (à commander au préalable)
- 19 mars : vente de madeleines BIJOU et bulbes de printemps sur bon de commande
- Courant juin vente de saucisson.

Concernant les manifestations physiques des dates sont prévues, mais compte tenu du contexte actuel, nous ne sommes pas en mesure de vous préciser si elles seront maintenues. Nous vous tiendrons informés via Panneau Pocket.

Nous comptons sur votre soutien et nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Prenez soin de vous !

L'équipe APEL : Delphine MUNIER Présidente, Stéphanie ABBE Vice-Présidente, Hélène HORVAIS Trésorière et Angélique BLANCHARD trésorière adjointe et Frédérique BRISARD secrétaire.

Mot de la minorité

Bonnemain le 15/11/2020,

Pour donner suite à la demande de M. Le Maire, que je remercie, vous voudrez bien considérer l'avis d'un membre de la minorité destiné à l'espace écrit du bulletin municipal.

« Lors des conseils municipaux les questions diverses en fin de séance sont inexistantes, aucun débat ni échange ne sont prévus, nous sommes en quelque sorte dans une : « Fin de non-recevoir des questions diverses ! »

Inutile de rappeler que le public présent, n'ayant pas le droit légal de s'exprimer pendant la séance, assiste en témoin à un monologue clos et préparé d'avance, on ne lui donne pas, séance clôturée, l'occasion de s'exprimer !

« Nous pouvons donc comprendre que le public ainsi muselé ne veuille plus assister à ces conseils municipaux ! »

Je sollicite donc le Conseil Municipal pour que soit donné officiellement, séance clôturée, la possibilité de poser des questions, sous forme (ou non) de débats, à Mr Le Maire et à l'ensemble des conseillers.

Je pense que nos électeurs nous en seront reconnaissants ; l'écoute des habitants ne peut présenter aucun problème de disfonctionnement.

Concernant les budgets la règle d'un budget équilibré est nécessaire et fondamentale au bon fonctionnement d'une commune.

Un déficit est à proscrire ; ce n'est pas le cas et cela nous ouvre des possibilités.

Un excédent est à exclure ; il y a une irrégularité à Bonnemain.

Sous la responsabilité budgétaire antérieure nous constatons un excédent sur le fonctionnement et les investissements.

En d'autres termes les réalisations effectuées sur la commune ne sont pas à la hauteur des budgets et nous constatons au fil des années un vieillissement prématuré de notre village au niveau de ses infrastructures par manque d'investissements liés à un meilleur développement de notre bourg.

Cette situation est délétère pour la vie de Bonnemain, par ailleurs dans le contexte économique difficile de cette année nous devons utiliser favorablement les excédents

de ces budgets pour compenser les nombreux déficits que nous allons subir.

Je demande donc au conseil Municipal de s'engager, à la hauteur des budgets disponibles, sur toutes réalisations pouvant atténuer cette situation. Créer en quelque sorte une dynamique propre à relancer la vie sociale et économique de notre village, redistribuer le trop-perçu en impôts, à cet effet !

Je m'interroge aussi sur la représentativité de Bonnemain à l'intercommunalité : nous n'avons exprimé lors des derniers conseils municipaux aucune ligne directrice à ce propos.

Je pense que Bonnemain a une carte d'influence à jouer, il faudrait évoquer les sujets qui nous concernent et prévoir quelques idées s'y rapportant, ne pas donner l'impression que Bonnemain ne se présente à « l'Intercom. » qu'en observateur soumis et respectueux des procédures !

Pour Finir je voudrais vous rappeler que bien que représentant de la liste qualifiée « d'opposition », je ne me considère pas dans une position exclusivement contestataire.

Pour être plus précis je voudrais me détacher de toutes démarches liées à des sujets qui ne concernent pas la vie de Bonnemain.

Je me considère sans étiquette politique, dans une démarche locale.

Mes priorités sont les engagements bénéfiques, les réalisations utiles, le bien-être de tous et prioritairement l'écoute des souhaits des habitants.

En cela je me dois de les représenter et c'est pour ces raisons que je me suis inscrit sur une liste, pour agir en tant qu'acteur de mon village, sans annoncer une démission avant de faire.

Je regrette le manque d'engagement volontaire en représentation municipale et j'invite activement les personnes, ayant la possibilité de siéger en remplacement, à se positionner pour notre liste afin que nous soyons au nombre de trois comme prévu dans nos règles démocratiques.

Ceci pour une influence constructive, pour une meilleure vie à Bonnemain. »

**Je reste à l'écoute de tous, Cordialement
GARZETTA Jean Pierre**



Communauté de Communes Bretagne Romantique



Le Nouveau Conseil Communautaire

Le Président

Loïc REGEARD – Président (**8ème en partant de la gauche**)

Élu parmi les conseillers communautaires, le président est l'organe exécutif de la Communauté de communes.

Son rôle

- fixer l'ordre du jour et présider les séances du conseil communautaire
- mettre en œuvre les décisions avec l'aide de ses services
- décider des dépenses à engager après vote du budget par le conseil.

Le président peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents.

Le bureau

Il est composé du président et des 10 vice-présidents ainsi que d'un conseiller délégué.

Son rôle :

- examiner les orientations proposées par les commissions,
- soumettre ses propositions au conseil communautaire
- mettre en œuvre les décisions.

1er vice-président : Benoît SOHIER en charge de l'urbanisme et l'habitat (**9ème en partant de la gauche**)

2ème vice-président : David BUISSET en charge du développement économique (**1er en partant de la gauche**)

3ème vice-présidente : Christelle BROSELLIER en charge des finances (**3ème en partant de la gauche**)

4ème vice-président : Jean-Christophe BENIS en charge de l'environnement, la transition écologique et énergétique, le transport et la mobilité (**dernier en partant de la gauche**)

5ème vice-président : Christian TOCZE en charge des ressources humaines, de la mutualisation et de la promotion touristique (**7ème en partant de la gauche**)

6ème vice-président : Joël LE BESCO en charge de la conception, suivi, entretien et gestion des bâtiments et équipements communautaires et de la conception, suivi, entretien et gestion des zones d'activités économiques (**5ème en partant de la gauche**)

7ème vice-présidente : Evelyne SIMON-GLORY en charge de la communication et des systèmes d'information (**10ème en partant de la gauche**)

8ème vice-président : Georges DUMAS en charge de la voirie déclarée d'intérêt communautaire, des sentiers de randonnées PDIPR, de la GEMAPI, de l'assainissement autonome (SPANC), de la collecte et traitement des ordures ménagères, de l'eau pluviale relative à la voirie déclarée d'intérêt communautaire, de l'eau potable (**11ème en partant de la gauche**)

9ème vice-présidente : Marie-Madeleine GAMBLIN en charge de l'action sociale et de l'habitat social, la mobilité solidaire et le transport pour les habitants par les habitants (**6ème en partant de la gauche**)

10ème vice-président : Jérémy LOISEL en charge de l'enfance-jeunesse et de la culture (**4ème en partant de la gauche**)

Conseiller communautaire délégué : Michel VANNIER en charge de l'animation sportive (**2ème en partant de la gauche**)

SMICTOM VALCOBREIZH

convergence du service de collecte dès 2021

Fin octobre, le comité syndical du SMICTOM VALCOBREIZH a validé une nouvelle organisation visant à faire converger dès 2021 le service de collecte sur l'ensemble de son territoire.



Le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille-et-Rance ont fusionné au 1er janvier 2020 pour donner naissance au SMICTOM VALCOBREIZH. Depuis leur rapprochement en 2015, le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille-et-Rance ont entrepris de faire converger l'ensemble de leurs fonctionnements, de leurs services et, partiellement, de leurs redevances. Des services unifiés ont été créés (accueil-redevance, collecte, prévention...), des groupements de commandes effectués pour des fournitures et des marchés de prestations communs au SMICTOM des Forêts et au SMICTOM d'Ille-et-Rance (tri sélectif, traitement des OM, fourniture de sacs jaunes...).

Cependant, d'un ancien SMICTOM à l'autre, des différences demeurent au niveau de la collecte sélective (fréquence différente), des consignes de tri (plus restrictives sur le territoire de l'ancien SMICTOM d'Ille-et-Rance) ou des redevances (modes de calcul, tarifs).

Extension des consignes de tri et conteneurisation des collectes de tri sélectif

Le SMICTOM VALCOBREIZH a validé, lors de son dernier comité syndical, la stratégie visant à les gommer au cours des prochains mois. Cette convergence, qui va impacter les habitants du territoire, se traduit par l'organisation suivante :

- Maintien de la collecte d'ordures ménagères hebdomadaire dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire.
- Passage à une collecte tous les 15 jours (C 0,5) du tri sélectif et extension des consignes de tri pour l'ensemble du territoire.
- **Suppression des sacs jaunes au profit de bacs jaunes pour la collecte du tri sélectif.**

Cette nouvelle organisation se mettra en place progressivement au cours de l'année 2021.

Au-delà de ces aspects impactant les habitants du territoire, elle permettra de respecter les recommandations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) sur les conditions de travail des agents de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Le calendrier précisant la mise en place de cette nouvelle organisation sera divulgué début 2021.



Informations sur les collectes de déchets

En raison d'une année 2020 à 53 semaines, les communes collectées en semaines impaires passent en semaines paires à partir du 4 janvier 2021, et inversement : les communes collectées en semaines paires passent en semaines impaires à compter de la même date.

les actualités du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol)

Le SBCDol a pour objet de promouvoir et de coordonner une gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne.

Depuis sa création en 2011, le syndicat porte juridiquement la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de mettre en œuvre le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. Depuis 2019, il exerce également la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) correspondant à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques. Les 3 intercommunalités (EPCI-FP) membres du syndicat (CC Pays de Dol - Baie du Mont St-Michel, CC Bretagne Romantique et Saint-Malo Agglomération) ont en effet fait le choix de transférer pour partie cette compétence au SBCDol afin d'**assurer une gestion de l'eau et des milieux aquatiques cohérente et coordonnée à l'échelle des bassins versants.**

À la suite des dernières élections municipales, Monsieur Christophe FAMBON a été réélu Président du SBCDol pour coordonner la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Travaux effectués

Restauration du Guyoult et de son affluent le Tertre Bintin à Dol de Bretagne

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) poursuit son programme de travaux en faveur de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Il vient de réaliser une opération de restauration du Guyoult et de remise en fond de vallée du Tertre Bintin, un de ses affluents. Ces deux cours d'eau sont situés sur la commune de Dol de Bretagne à proximité de la nouvelle déviation sud-est de la ville.

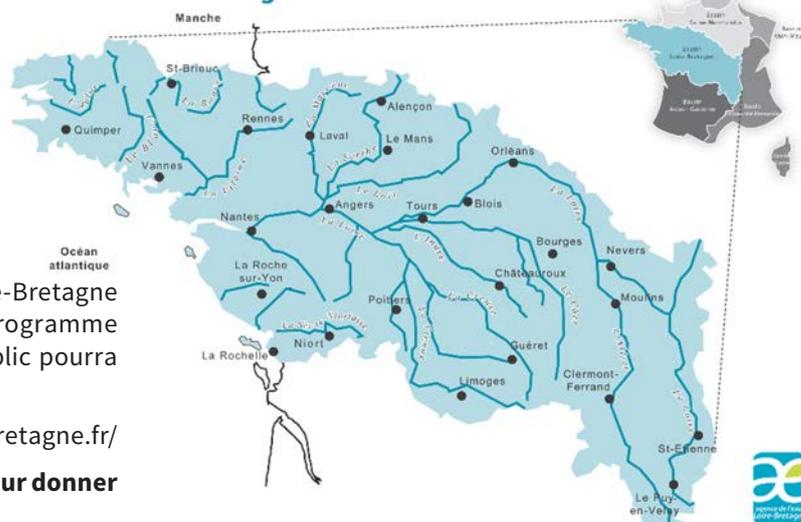
Le site présente de vastes zones humides assurant un rôle de champ d'expansion de crue et permettant le stockage d'eau lors des débordements du Guyoult. La morphologie* fortement dégradée des cours d'eau (curages répétés depuis de nombreuses années...) ne permettait plus au site d'assurer des fonctionnalités hydrauliques optimales (régulation des crues, soutien des débits de la rivière en période d'étiage...).

* La morphologie des cours d'eau correspond à la forme que les rivières adoptent en fonction des conditions climatiques et géologiques (nature du sol, pente, granulométrie du fond, etc.). La morphologie fait donc référence aux caractéristiques physiques du « contenant » par opposition à l'eau, le « contenu ».

Cette opération d'envergure vise à retrouver un fonctionnement hydraulique harmonieux. Elle sera bénéfique à plusieurs titres : elle aura aussi un impact positif sur la qualité de l'eau en aval de ce secteur ainsi que sur l'état des populations piscicoles. Elle permettra de préserver un paysage agricole de bocage ainsi qu'une richesse floristique et faunistique.

Projet du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Le bassin Loire-Bretagne



Le jeudi 22 octobre 2020, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le projet du SDAGE 2022-2027 et son programme de mesures. Du 15 février au 15 août 2021, le public pourra s'exprimer et donner son avis sur ce document.

> **Pour en savoir plus** : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr/>
et dans votre mairie à partir du 15 février 2021 pour donner votre avis !

Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne
Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)
1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE
Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Matinées d'éveil et animations tout-petits

Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) propose, sur tout le territoire de la Bretagne Romantique, des matinées d'éveil aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte référent : parent, grand-parent, garde à domicile, assistant maternel... Ces moments ludiques, animés par une éducatrice de jeunes enfants, sont une invitation à partager des temps de découverte et de plaisir autour du jeu.

Les ateliers d'éveil

Chaque semaine, en période scolaire, le RPAM propose des matinées d'éveil aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte référent : parent, grand-parent, garde à domicile, assistant maternel...

Horaires et lieux des ateliers d'éveil

De 9h30 à 11h30

Lundi :

- Meillac – salle de motricité de l'école

Mardi :

- Tinténiac – Espace enfance (2 rue de la corderie)
- Bonnemain – rez-de chaussée de l'ancien presbytère

Jeudi :

- Combourg – Complexe sportif communautaire

Vendredi

- Mesnil-Roc'h/St-Pierre de Plesguen – Maison de l'enfance (la vallée)

S'inscrire aux ateliers d'éveil

Inscription obligatoire auprès du RPAM (places limitées)

au 02 99 45 20 12 ou par mail à rpam@bretagneromantique.fr

Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique : <https://bretagneromantique.fr/>

Renseignements utiles

Mairie

02 99 73 46 39

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 9h à 12h
Lundi et vendredi après-midi de 14h à 17h
Samedi 9h à 12h

Agence postale communale

02 99 73 40 10

Horaires d'ouverture
Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h45
Mercredi de 14h à 16h45
Samedi de 9h à 11h30

Bibliothèque

Le Livre en Bonnes Mains
02 23 16 04 88

Horaires d'ouverture
mardi de 16h30 à 18h30 - mercredi de 16h15 à 18h15
jeudi de 16h45 à 18h45 (sauf vacances scolaires)
samedi de 10h à 12h

Accueil de loisirs UFCV

02.57.64.06.48 Ou 06.28.75.43.79
Directrice : Mme Gaëlle BREHINIER

Crèche Ty Bon'Home

02.99.73.40.91
Directrice : Mme Marie HAMONIAUX

Assistants maternels

Sur www.assistantsmaternels35.fr
ou le Relais parents Assistants Maternels
de la Communauté de Communes
au 02 99 45 20 12

Pharmacie

02.99.73.40.80
M. Christophe GAUTHIER

Pôle santé

Cabinet infirmier
02 99 73 43 94
Mme Patricia LUCAS

Kinésithérapeute

06 27 74 12 28
Mme Elodie NIHOUL

Psychologue

07 85 12 52 92
Mme Laeticia LEGROS

Ecole Henri Matisse

02 99 73 47 45
Directrice : Camille-Sarah BOBILLE

Ecole Saint Joseph

02 99 73 45 01
Directrice : Mme Véronique GESLIN

Faisons-les valoir !

Industrie- PMI-PME		
DELTA DORE	1 Le Vieux Chêne	02 99 73 45 17
Outils diamantés		
PEUVREL Outils Diamantés	35 rue de la Maison Neuve	02 99 73 49 38
Location Tracto-Pelles – Assainissement Terrassement		
DBTP - BIZET David	23 Le Beauchée	06 50 53 06 67
LEGUAY Guy	1 La Clouyère	02 99 73 47 53
SCTP	20 le Buet	07 85 55 29 96
Garagiste		
Bonnemain Automobiles	6 rue Bertrand Du Guesclin	02 23 16 03 83
Alimentation générale		
PROXI SARL MURIE	32 place de l'Eglise	02 99 73 43 01
Boulangerie		
TOSTIVIN Luc	2 rue de Joudette	02 99 40 46 83
Bar – Restauration - Hôtel		
L'Ami Temps	22 place de l'Eglise	
Domaine des Ormes	Les Ormes	02 99 73 53 00
Coiffure mixte		
DELAUNAY Sonia	8 place de l'Eglise	02 99 73 42 51
Maîtrise d'œuvre		
LEROY Jérémy ERI-G	6 La Tréhoraie	07 86 70 45 11
Maçonnerie		
MAEZAD RENOVATION	4 La Chapronnaie	07 83 80 97 20
Paysagiste		
ESNAULT Alain	16 rue de Joudette	02 99 73 43 92
LEGOUT Hervé	22 le Buet	02 23 16 04 76
Musique Bretonne		
PAO BRAN	2 La Chapronnaie	02 99 73 43 07
Loisirs		
Domaine des Ormes	Les Ormes	www.lesormes.com
Association les Castels	Manoir de Terre Rouge	www.les-castels.com
Holidays & Co	Manoir de Terre Rouge	fr.camping-and-co.com
Plâtrier – Cloisons sèches - Isolation		
BILLOT Frères	Terre Rouge	02 99 73 10 05
DOM Rénovation	9 La Gilaudière	06 89 71 19 14
Carreleur		
LIÉTAR Philippe	17 Le Nozil	02 99 73 73 28
Vente directe		
LEBRET Chantal (volailles)	2 La Chaise	02 99 73 43 31
JARDI BIO	2 Chaloué	02 23 16 05 13
AMAP Attitude (panier de légumes bio certifié AB)	4 Le Haut de La Lande	06 82 80 67 97
Assistants maternels		
assistantsmaternels35.fr ou le Relais parents Assistants Maternels de la Communauté de Communes		02 99 45 20 12
Divers		
Le Rucher de la Moignerie Miel	11 la Moignerie	06 14 09 44 55
Les Ateliers d'Ellegée Cours de dessin	4 la Lande Bourdon	06 64 29 79 07
DV entretien de jardins	11 La Faverais	06 85 81 14 90
LEMAIRE Erwan (entretien de jardins)	4 Rue de Joudette	06 68 51 35 19
ASD (Service à domicile)	2 Le Bois d'Anjou	06 73 45 17 57

